

# ÉTAT DE FRAIS DE DÉPLACEMENT

à renvoyer à la Direction des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale (DRH 4) avec l'ordre de mission

## FORMATION AESH

M . Mme .....  
(Nom, prénom, nom de jeune fille)

DSDEN DE LA SARTHE

Dossier suivi par  
Mme BLIN MARQUET  
DIFAG

AESH : Lycée Le Mans Sud  SAE  Lycée Douanier Rousseau

Adresse personnelle : .....

secrétariat DRH4:  
Mme LABARRE

19, boulevard Paixhans  
CS 50042  
72071 Le Mans Cedex 9

Résidence administrative (Précisez l'établissement ou service d'affectation  
principal) :

Tél : 0243615814

NUMEN

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

### MODE DE REGLEMENT

Pour tout règlement, compléter impérativement votre IBAN :

FR																			
----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Domiciliation : .....

### RELEVÉ DES DÉPLACEMENTS

TRAJET EFFECTUE (ALLER/RETOUR)	DEPART		RETOUR		Distance
	Date	Heure	Date	Heure	Aller

Certifié exact le : ..... à .....

Signature de l'intéressé(e) :

**A RENVoyer IMPERATIVEMENT A LA DIRECTION DES  
SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION  
NATIONALE (DRH 4' - BUREAU DES RESSOURCES  
HUMAINES (AESH)) ET JOINDRE OBLIGATOIREMENT :  
CONVOCAION - TITRE DE TRANSPORT - UN RIB**

#### Transport :

Le remboursement interviendra selon les indications portées sur l'ordre de mission et la saisie de vos déplacements dans l'outil Chorus – DT (voir procédure fournie).

L'agent autorisé à utiliser son véhicule personnel pour se rendre à la convocation l'est sous réserve des dispositions du décret 2006-781 du 03/07/2006